

Fontenay ma ville

Les infos de
Fontenay-le-Comte

La Ville mobilisée contre la COVID-19

En direct

Restauration scolaire

On préserve
l'environnement

En action

Vie des quartiers

Votre avis nous
intéresse

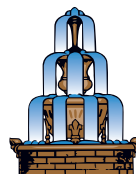
En clair

Travaux

On aménage !

Patrimoine

Une enceinte à préserver



Fontenay-le-Comte
Vendée



www.fontenay-le-comte.fr

 **En images**

Fontenay ma ville 12 février 2021

Le Maire, Ludovic HOCBON accompagné de Matthias LEMOINE, conseiller municipal délégué au commerce, suivent le chantier "Ma boutique à l'essai".



Fontenay ma ville 10 février 2021

Kélan, jeune élu du Conseil Municipal d'Enfants de Fontenay-le-Comte, était l'invité d'Emmanuel FAURE sur France 3 Pays de la Loire.



Fontenay ma ville 12 décembre 2020

Intervention des sapeurs-pompiers de Vendée dans le cadre d'un exercice de simulation d'incendie à l'église Notre-Dame.



Fontenay ma ville 1^{er} mars 2021

Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte recevait Olivier DUSSOPT, Ministre chargé des Comptes Publics dans le cadre de la localisation dans notre ville d'un service national des finances publiques d'aide aux entreprises.



Fontenay ma ville 10 février 2021

Kélan, jeune élu du Conseil Municipal d'Enfants de Fontenay-le-Comte, était l'invité d'Emmanuel FAURE sur France 3 Pays de la Loire.



Fontenay ma ville 18 janvier 2021

Le centre de vaccination de Fontenay-le-Comte est ouvert à l'Espace culturel René-Cassin - La Gare. La Ville est mobilisée pour lutter contre la COVID-19 aux côtés des professionnels de santé.



Sur tous les fronts

Le Tribunal administratif de Nantes a validé le résultat de l'élection municipale du 28 juin 2020, en rejetant tous les motifs de contestation faisant l'objet de la demande d'annulation des résultats.

L'expression du suffrage universel étant à présent confirmée sans aucune ambiguïté, la séquence électorale est définitivement derrière nous.

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale est à la tâche, œuvrant sur tous les fronts, avec d'ores et déjà plusieurs bonnes nouvelles à son actif.

La première d'entre elles est sans conteste le lancement de la campagne de vaccination depuis le 18 janvier à l'Espace culturel René-Cassin - La Gare pour les plus de 75 ans notamment. Près de 3 500 personnes ont d'ores et déjà pu bénéficier d'une première vaccination contre la COVID-19. La collectivité s'appuyant notamment sur une implication forte de ses agents a déployé tous les efforts nécessaires pour apporter sa contribution à une organisation optimale du dispositif.

La vaccination, totalement gratuite, se déroule exclusivement sur rendez-vous, en fonction de l'approvisionnement des vaccins par le biais d'un numéro de téléphone unique traité par le centre d'appels fontenaisien Webhelp.

D'autres bonnes nouvelles viennent confirmer la belle dynamique enclenchée dans notre ville.

Depuis le 1^{er} janvier, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire a placé, sur la carte médicale, la ville et le bassin de vie de Fontenay-le-Comte en zone d'intervention prioritaire !

Ce changement de zonage est le fruit de nombreuses interventions des élus locaux, car notre territoire compte actuellement plus de 10 000 patients sans médecin traitant !

Ce classement signifie surtout que davantage d'aides seront versées pour inciter de jeunes médecins à venir s'installer. Pour autant, cette avancée considérable est loin d'être un aboutissement et le combat continue pour poursuivre le renforcement de l'offre de soins.

Autre classement qui confirme le redressement de la ville, le nombre d'habitants est en augmentation à Fontenay, selon les chiffres de l'INSEE établis lors du dernier recensement. Nous sommes désormais 13 997. Une hausse bienvenue témoignant de l'attractivité de notre Ville qui marque l'inversion d'une courbe qui déclinait depuis 15 ans.

Un signal positif que vient de confirmer le Guide Michelin dans son classement pour l'année 2020. La ville déjà classée parmi "Les 100 Plus Beaux Détours de France" est devenue dans cette 22^e édition, le coup de cœur de Michelin. La mise en valeur du quartier ancien, de ses précieux bâtiments Renaissance, la vitalité et la bonne atmosphère du centre-ville, son marché, ses zones piétonnes et pistes cyclables, ses atouts environnementaux, ont su séduire le jury.

L'attractivité de la Ville n'est pas un vain mot. C'est une réalité. Ainsi, pour parachever cette bonne séquence, nous avons reçu au début du mois, la visite d'Olivier DUSSOPT, Ministre délégué chargé des Comptes publics, qui a souhaité venir confirmer sur place qu'au 1^{er} janvier 2023, 25 agents volontaires des finances publiques, qui aujourd'hui travaillent en région parisienne, seront installés à Fontenay-le-Comte pour créer un service national d'aide aux entreprises.

Ce panorama général confirme que Fontenay est sur tous les fronts.

Plus que jamais, tous mobilisés, tous ensemble !



Ludovic HOCBON

Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

Sommaire

En images > P2

En direct > P4-5-6-7

- La Police au service de tous
- La restauration scolaire
- Sport et transition énergétique
- Centre technique municipal

En avant > P8-9

- Accessibilité des bâtiments
- Associations

Ensemble > P10

- Santé

En action > P11-12-13

- Vie des quartiers

En clair > P14-15-16-17

- Patrimoine
- Énergies
- Voirie
- COVID-19

En place > P18-19-20-21

- Famille
- Coup de cœur
- Jeunesse
- Commerces

Droit d'expression > P22

En pratique > P23

- Don du sang
- Infos pratiques

Directeur de la publication :

Ludovic HOCBON

Rédacteur en chef : Philippe NICOLAS

Rédaction :

Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE, avec le concours des services municipaux
Crédits photos : Ronny LOUINEAU, Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE ou précisé

Création graphique : Les Comnambules

Tirage : 8 000 exemplaires

Imprimerie : LIO

ISSN : dépôt légal en cours

facebook.com/ville.fontenaylecomte

twitter.com/VilleFontenay



Fontenay-le-Comte
Vendée





Bienvenue à Vincent LERMITTE Nouveau Directeur général des services

Titulaire d'un 3^e cycle universitaire en droit économique, international et communautaire, le nouveau directeur revêt d'abord l'uniforme militaire puis pose ses valises aux Herbiers en 2001, en tant que directeur adjoint. En 2011, il rejoint la Communauté de communes du Pays de Pouzauges. Depuis le 4 janvier, Vincent LERMITTE a pris ses fonctions comme Directeur général des services (Ville et Communauté de Communes Pays de Fontenay Vendée). "Le territoire a un potentiel très intéressant, qu'il faut mettre en valeur en évitant les effets de concentration et de dispersion.

Les équilibres et les identités doivent être respectés" explique le nouveau Directeur général des services, qui est aidé dans sa tâche par deux Directeurs généraux adjoints : Thierry DURAND pour la Communauté de communes et Romuald GEMY pour la Ville. "C'est un double défi qui sera réussi en allant chercher les compétences là où elles sont. Cette réflexion globale devra être partagée collectivement. Il y aura sans doute des compromis à trouver. L'essentiel pour moi est de travailler dans la sérénité et la confiance" conclut Vincent LERMITTE.

La Police au service de tous

Les missions de la Police municipale sont multiples et variées : prévenir, surveiller, sécuriser. Elle assure, sous l'autorité du Maire, des missions de bon ordre, sûreté, sécurité, de salubrité publique et de respect des arrêtés municipaux. Elle effectue plusieurs dizaines d'interventions sur le terrain chaque année et assure des contacts quotidiens avec les habitants et commerçants de la commune. Sa présence est efficace et se veut rassurante pour la population.



De la proximité au quotidien

Les cinq policiers municipaux assurent une mission de police de proximité. Problèmes de circulation, de voisinage, incivilités ou encore nuisances sonores, ils veillent à la tranquillité publique.

Leurs missions :

- la répression des atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique,
- la surveillance ponctuelle des abords des établissements scolaires,
- l'ilotage dans les quartiers,
- le maintien du bon ordre lors des manifestations publiques, fêtes et cérémonies,
- la gestion des foires, marchés et des occupations du domaine public,
- la surveillance des habitations pendant l'absence des occupants (Opération tranquillité vacances),
- les contrôles routiers et les contrôles de vitesse,
- la tenue d'un registre des chiens dangereux,
- la gestion et l'enlèvement des véhicules épaves, "ventouse", la surveillance du stationnement abusif.



1 000
repas sont cuisinés
chaque jour de la
semaine

Ils sont ensuite livrés dans les cinq groupes scolaires de la ville et vers trois communes extérieures qui ont sollicité les services de la restauration municipale.

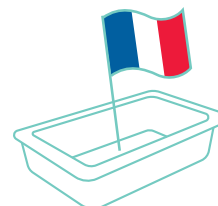
Restauration scolaire Ici aussi on préserve l'environnement



Christelle ROUHAUD • Adjointe en charge de l'Enseignement et de la Jeunesse

Bannissement du plastique, repas végétarien, produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... À Fontenay, la restauration scolaire est aux normes et au top !

La loi "Egalim", du 30 octobre 2018, impose, selon un calendrier, toute une série d'obligations à la restauration collective et donc aux cantines scolaires. Augmenter la part du bio et bannir les matériaux plastiques sont les deux principaux enjeux. C'est chose faite depuis janvier avec les barquettes de livraison des repas, 100% compostables. La volonté des élus va plus loin, nous favorisons la provenance des produits locaux (précisée dans les menus), le pain bio est fabriqué chaque jour par un boulanger local et depuis septembre 2020, une fois par semaine un repas végétarien est proposé aux enfants.



Les barquettes Cellucompost sont de fabrication française, pure cellulose vierge 100 % issue du bois et recevant une couche d'origine végétale, naturelle et renouvelable.



Barquettes 100% bio-dégradables

La Ville de Fontenay-le-Comte anticipe ainsi la loi "Egalim" qui prévoit l'interdiction des contenants en plastique dans les services de restauration collective, au plus tard le 1^{er} janvier 2025. "Pour le conditionnement des plats, entrées et desserts, nous disposons de barquettes alimentaires en pure cellulose 100% bio-dégradables, 100% compostables et de fabrication française, précise Stéphane HILAIRE, le responsable de la cuisine centrale. Elles sont ensuite récupérées et peuvent aller avec les déchets verts pour faire du compost". Entouré d'une équipe de professionnels, composée de huit agents, Stéphane est passionné par son métier, et avec son équipe il s'attache à proposer au quotidien des repas variés et de qualité. Une commission des menus se réunit toutes les cinq semaines, en présence d'une diététicienne, pour offrir des menus équilibrés et de qualité, et un plan alimentaire est en place pour lutter contre le gaspillage. Une restauration scolaire municipale au sommet et aux normes pour le bien-être des enfants et de la planète !



Montant
des travaux
148 000 €

30%
d'économie
d'énergie

Sport et transition énergétique

Le stade municipal à l'heure de la LED

Petite révolution au stade municipal, depuis le 13 janvier, les 40 projecteurs de 2 000 watts à iode métallique ont été remplacés par 32 projecteurs à LED de 1 550 watts, nouvelle génération.

Les projecteurs étaient très vieillissants et la moitié ne fonctionnait plus, d'où une demande des utilisateurs du soir, notamment les clubs d'athlétisme, d'ultimate frisbee et de rugby, d'un remplacement de l'éclairage. Ainsi, tout en augmentant la qualité de l'éclairage, nous économisons les coûts de maintenance de l'installation (consommation, durée de vie des sources, etc.) et nous réalisons une économie d'énergie de 30 % ! En plus, chaque club dispose d'un badge lui permettant de moduler l'éclairage selon les besoins de son activité sportive. En résumé, avec ce choix, nous faisons mieux en éclairage sportif avec moins d'énergie monopolisée.



Chamiraud

Toi mon toit !

Philippe MIGNET • Adjoint en charge de la Vie associative



Montant
des travaux
200 000 €

Le complexe sportif Chamiraud, situé rue Amand-Bujard va bénéficier d'une réfection de sa toiture.

Remis aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite en 2005, ce complexe sportif est vieillissant. Il y a des infiltrations dans le gymnase, la salle de danse, la salle des professeurs et également dans la grande salle. La couverture de chaque équipement va être remise en état au cours des vacances d'été 2021. Des travaux de couverture, d'étanchéité, de zinguerie, mais aussi d'électricité et de ventilation sont programmés pour l'été 2021.



Centre technique municipal **Phase 2, c'est parti !**

Jean-Pierre PÉTORIN • Adjoint en charge de la Voirie et des bâtiments

Le nouveau site dédié aux services techniques va s'agrandir.

Depuis le 12 janvier 2021, la cinquantaine d'agents des services techniques a intégré le nouveau local situé rue de la Sablière, dans les anciens locaux EDF-GDF, près de la Maison des associations. Les services techniques étaient répartis sur plusieurs sites, pas forcément très pratique pour des services opérationnels avec des corps de métiers différents certes mais censés se compléter. Pour l'instant on y retrouve les espaces verts et le service propreté, ainsi que les serres municipales, avec une serre d'hivernage de 650 m² installée en juin.

Les services de maintenance (menuiserie, peinture, plomberie et électricité) et l'atelier mécanique sont encore regroupés rue Kléber. Mais la deuxième phase démarre en mars 2021, et c'est un bâtiment supplémentaire tout neuf de 500 m² qui va être construit afin d'accueillir toutes les équipes rue de la Sablière. Le montant des travaux est de 982 000 euros TTC et intègre aussi une enveloppe "économie d'énergie" afin d'isoler par l'extérieur les locaux actuels. Six mois de travaux seront nécessaires et à l'automne, les services techniques seront complètement regroupés à la Sablière qui deviendra Le Centre technique municipal !

Montant
des travaux
982 000 €
Phase 2



En direct

On prépare l'arrivée du printemps !



Début janvier, l'équipe du service des Espaces verts a planté quelques 24 000 bulbes de narcisses place de Verdun et avenue du Président François Mitterrand à l'aide d'un tracteur spécialisé. Et voilà, fin février début mars, ces fleurs sont sorties de terre et donnent de l'éclat aux pelouses dans le même esprit que ce qui existe déjà sur le terre-plein et aux abords de l'avenue du Général de Gaulle. Labellisée Ville fleurie, Fontenay-le-Comte mène une gestion environnementale différenciée afin de préserver la ressource tout en proposant des espaces verts de qualité.





Accessibilité des bâtiments **Sur la bonne voie**

Philippe GUYONNET • Conseiller municipal

La mise en conformité des bâtiments recevant du public se poursuit.

Pour rappel, depuis la loi du 11 février 2005, dans les communes de plus de 5 000 habitants, les établissements recevant du public (ERP) doivent se rendre accessibles à tous les types de handicap. Une nouvelle procédure dénommée Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) a vu le jour en 2015, permettant aux établissements de se mettre en conformité selon un plan pluriannuel. Tout a commencé en 2014 sous la mandature de Jean-Michel LALÈRE. Une commission communale a été créée et un diagnostic de nos bâtiments a été réalisé. Parmi les 99 ERP de la Ville, quatre étaient en conformité, pour les 95 restants à rendre accessible, l'équipe municipale précédente a déposé un programme de travaux sur neuf ans qui a débuté en 2016 et se finalisera fin 2025. Aujourd'hui avec le Maire, Ludovic HOCBON, nous poursuivons le travail et à mi-chemin, la Ville aura déjà investi quasiment 900 000 euros pour rendre accessibles 31 établissements recevant du public (ERP). Ce bilan d'avancement a été transmis à la Préfecture de Vendée comme prévu.



Programme 2021

Pour 2021, le programme de travaux se poursuit et ce sont quatre nouveaux bâtiments qui vont être mis aux normes pour un investissement de 100 000 euros pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

- L'ODDAS - La Pommeraie, le centre social associatif de Fontenay, situé rue des Cordiers,
- Le Club house de football,
- Le local des chars du Comité des fêtes de la Biennale,
- Le local du club de canoë kayak de Pilorge (route de l'Orbrie).

Un élévateur mobile

Si la salle des OPS a été rendue accessible en 2020 aux personnes à mobilité réduite, la Ville vient d'investir dans un élévateur pour personnes à mobilité réduite (PMR), permettant à l'intérieur de la salle de pouvoir accéder à la scène. Cerise sur le gâteau cet élévateur est mobile et transportable et peut donc, selon les demandes associatives, être déplacé vers les salles Jean-Jaurès et Saint-Médard en effectuant au préalable une demande auprès du service Vie associative.

Église Notre-Dame

Pour information, les travaux d'accessibilité PMR nécessaires sur ce bâtiment seront réalisés lors des travaux de réfection de l'église prévus en 2022.



À Fontenay-
le-Comte,
274
associations
participent à la
vie locale



Associations Des annonceurs solidaires

Un minibus à la disposition des associations fontenaisiennes.

Depuis 12 ans, la Ville de Fontenay-le-Comte met à la disposition des acteurs associatifs un minibus afin de leur offrir un moyen de déplacement dans le cadre de leur activité principale. Entièrement financé par des commerçants et des artisans du territoire, ce minibus d'une capacité de neuf places, porte aujourd'hui les couleurs d'une vingtaine de nouvelles entreprises qui ont souhaité soutenir cette opération pour une période de deux ans. Merci à elles pour cet investissement dans la vie locale.

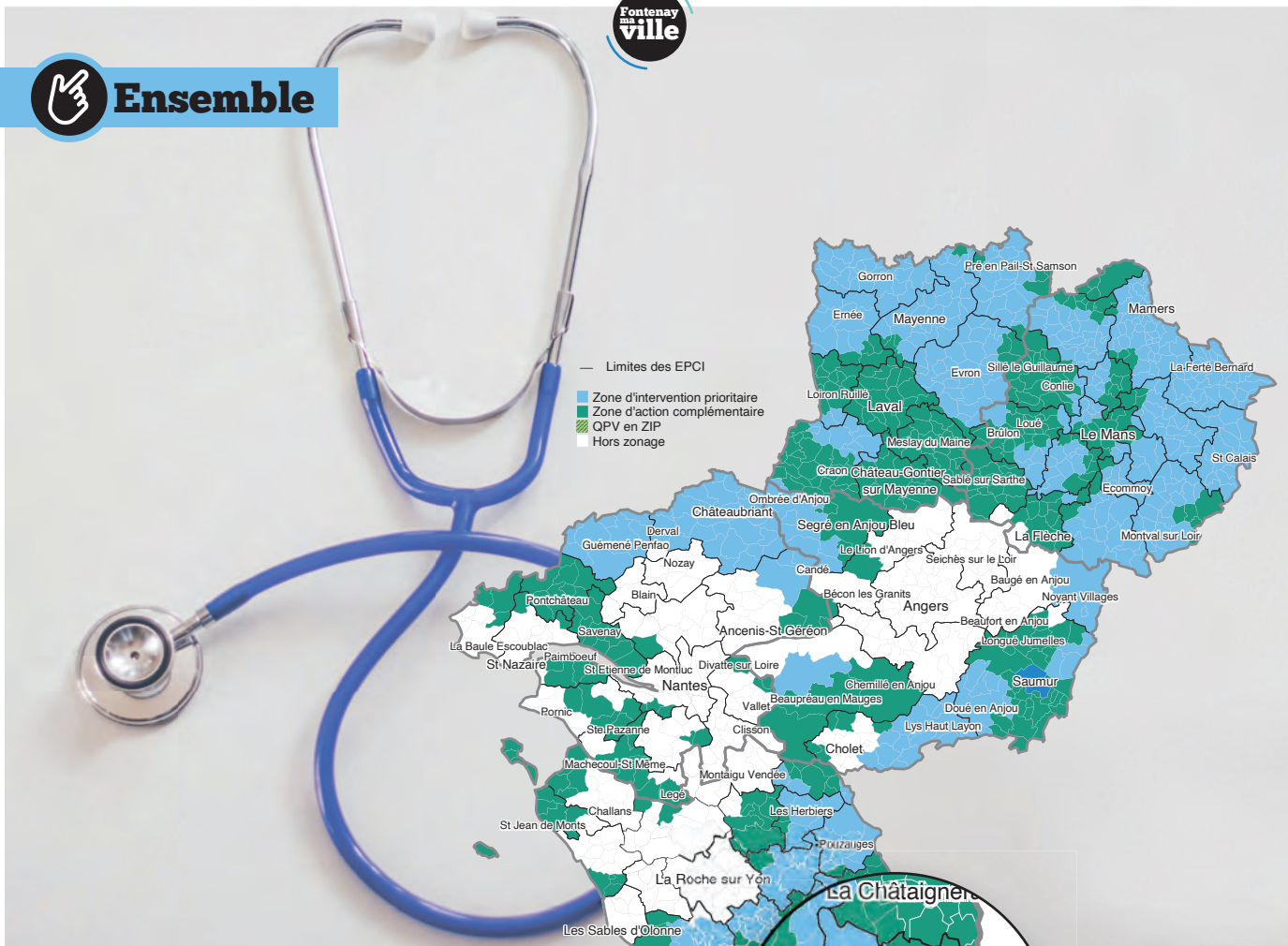
Mode d'emploi

Les associations prennent en charge uniquement le coût du carburant tandis que la municipalité prend en charge les frais d'assurance et d'entretien du véhicule. Le planning est géré par le service Vie associative de la Ville auprès de l'ensemble des associations fontenaisiennes leur permettant ainsi le développement de leur activité. Le minibus financé par des annonceurs est stationné devant la Maison des associations Francis-Bloch.

Information et réservation

- Maison des Associations Francis-Bloch, 15 rue de la Sablière
- Par téléphone au 02 51 53 41 30
- Par courriel : vieasso@ville-fontenaylecomte.fr
- Site : fontenay-le-comte.fr/espace-vie-associative/reservations-minibus





Santé

Fontenay-le-Comte classée prioritaire



Ludovic HOCBON
Maire de Fontenay-le-Comte

Un coup de pouce à l'installation de médecins sur notre territoire.

Depuis le 1^{er} janvier, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire a placé, sur la carte médicale, la ville et le bassin de vie de Fontenay-le-Comte en zone d'intervention prioritaire ! Ce classement signifie que davantage d'aides seront versées pour inciter les médecins à s'installer.

Ce changement de zonage est le fruit de nombreuses interventions et courriers des élus locaux aux différentes instances de santé. Il faut savoir que notre territoire compte actuellement plus de 10 000 patients sans médecin traitant. Cette situation insoutenable a finalement été entendue par l'Agence Régionale de Santé. Tous nos remerciements à Étienne LE MAIGAT, Directeur de la délégation territoriale de l'ARS en Vendée pour son soutien et Anne-Marie COULON, vice-présidente en charge de la santé à la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée. À Fontenay-le-Comte, c'est la Communauté de communes qui détient la compétence en matière de santé. Elle a déjà lancé plusieurs actions concrètes qui visent à consolider l'offre de soins sur le territoire, tout en renforçant l'attractivité pour attirer de nouveaux professionnels de santé. C'est ainsi que la Maison de santé pluridisciplinaire du quartier des Moulins-Liot a pu être créée.

Ce nouveau classement va permettre aux jeunes médecins de bénéficier des aides maximales à l'installation (50 000 €) en échange d'un engagement de cinq ans sur notre territoire. Cette avancée considérable est loin d'être un aboutissement. Et si déjà cette mesure se traduit par l'arrivée d'un jeune médecin sur la Commune de L'Hermenault, beaucoup reste encore à faire. La mobilisation continue !



Démocratie de proximité

Vie des Quartiers

Votre avis nous intéresse !



Christelle TRUDEAU • Conseillère municipale
déléguée à la Démocratie de proximité

Historiquement Fontenay-le-Comte est découpé en sept quartiers. Pour plus de simplicité dans les échanges et les actions, parce que les problématiques ne sont pas forcément identiques, et pour mettre en valeur notre centre-ville, la Ville a redécoupé ses quartiers pour que chacun corresponde à un même bassin de vie. Dans cette réorganisation, chaque quartier est associé à un élu, habitant le quartier, et appelé le délégué de quartier ainsi que des habitants volontaires appelés correspondants de quartier.

Deux quartiers restent inchangés et conservent leur nom actuel, il s'agit des anciennes communes, Charzais-Granges-Ardennes et Saint-Médard - Boisse - Bioissais. Aujourd'hui l'avis des Fontenaisiens est sollicité pour choisir parmi trois propositions, le nom des cinq autres quartiers. Ensuite, sans doute au mois de juin (à l'heure actuelle les conditions sanitaires n'autorisent pas les rassemblements) des rencontres de quartier seront organisées. Des échanges en direct pour améliorer la vie des quartiers.

**Répondez à la consultation,
c'est vous qui décidez !**

i Consultez, depuis le site internet de la ville, les pages consacrées à la démocratie de proximité : participation des habitants, informations, consultations, enquêtes, propositions...
www.fontenay-le-comte.fr

**Un doute,
une question autour
de la démocratie
de proximité ?**

Contactez Marie-Laure DUFAU,
Cheffe de projet Démocratie
de proximité :
[democratie.proximite
@ville-fontenaylecomte.fr](mailto:democratie.proximite@ville-fontenaylecomte.fr)

Nommez les quartiers de Fontenay-le-Comte

Vos élus, délégués des quartiers, sont vos interlocuteurs privilégiés.



Philippe MIGNET
Adjoint au Maire
délégué au quartier

7



Philippe GUYONNET
Conseiller municipal
délégué au quartier

6



Matthieu FOULONNEAU
Conseiller municipal
délégué au quartier

1



Claire LAUVRIÈRE
Conseillère municipale
déléguée au quartier

2



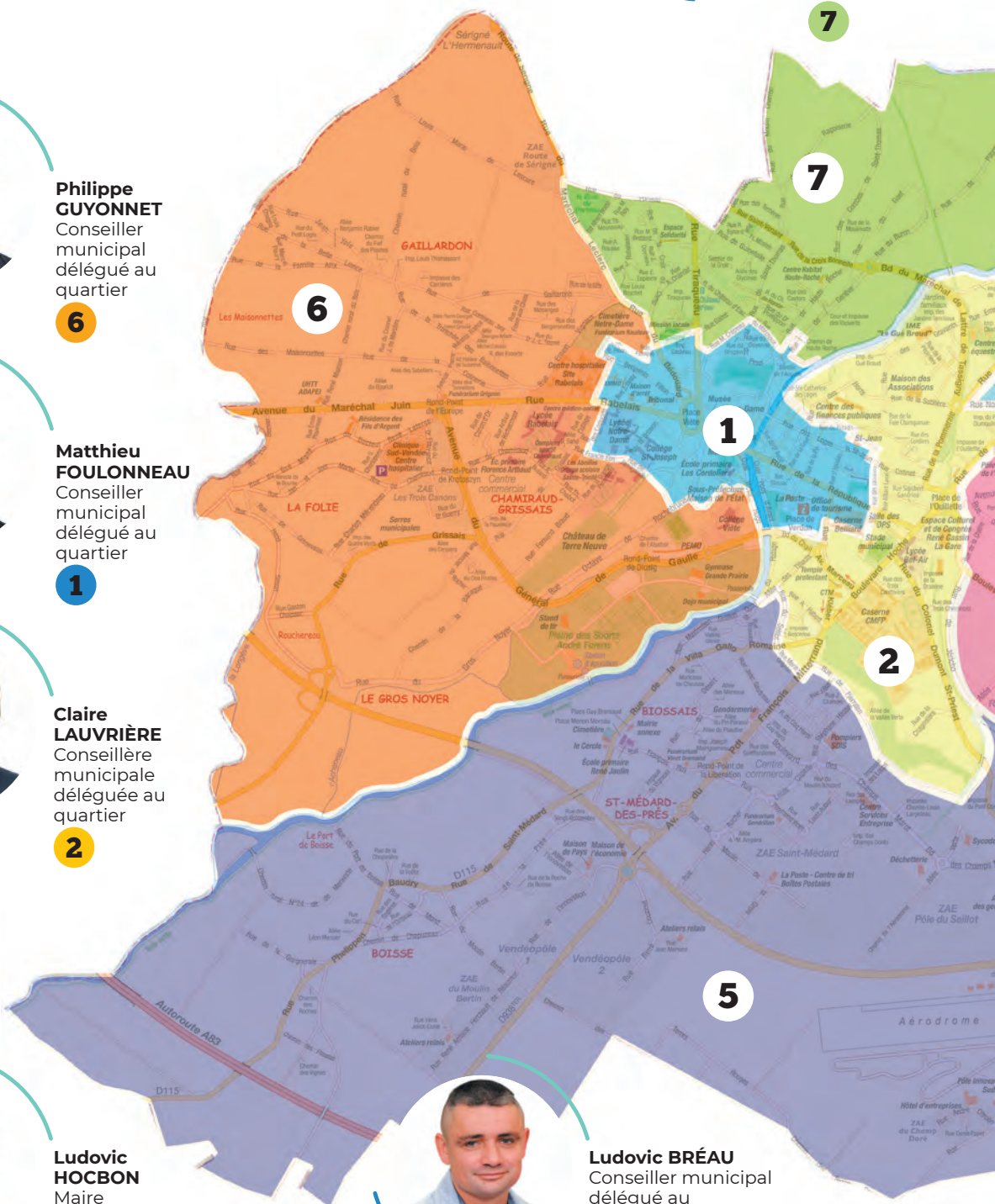
Ludovic HOCBON
Maire
délégué au quartier

3



Ludovic BRÉAU
Conseiller municipal
délégué au quartier

5



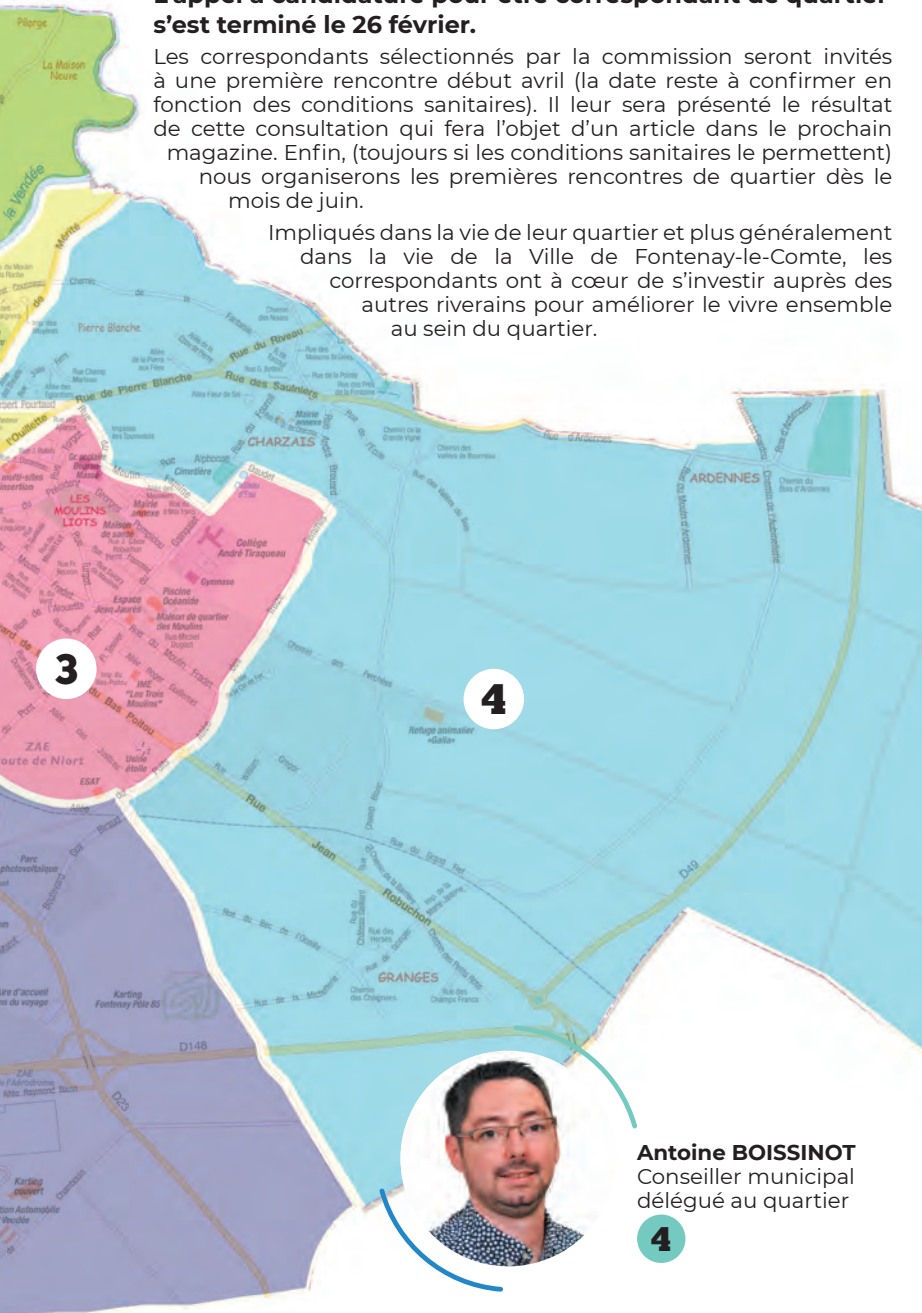


Des habitants, correspondants de quartier

L'appel à candidature pour être correspondant de quartier s'est terminé le 26 février.

Les correspondants sélectionnés par la commission seront invités à une première rencontre début avril (la date reste à confirmer en fonction des conditions sanitaires). Il leur sera présenté le résultat de cette consultation qui fera l'objet d'un article dans le prochain magazine. Enfin, (toujours si les conditions sanitaires le permettent) nous organiserons les premières rencontres de quartier dès le mois de juin.

Impliqués dans la vie de leur quartier et plus généralement dans la vie de la Ville de Fontenay-le-Comte, les correspondants ont à cœur de s'investir auprès des autres riverains pour améliorer le vivre ensemble au sein du quartier.



Antoine BOISSINOT
Conseiller municipal délégué au quartier

4

En action

Consultation

À découper ou à photocopier et à remettre en mairie, 4 quai Victor-Hugo.

Vos quartiers à nommer :

Quartier n° 1

- PONT-NEUF
- CENTRE
- CŒUR DE CITÉ

Quartier n° 2

- POMMERAIE-OPS-VALLÉE DU SEILLOT
- LES HORTS-POMMERAIE SEILLOT
- TRANSFONTENAYSISSE

Quartier n° 3

- LES MOULINS
- LES MOULINS-LIOT
- MOULIN FRADET

Quartier n° 6

- GAILLARDON-CHAMIRAUD LA FOLIE
- GAILLARDON-CHAMIRAUD GROS NOYER
- LES TROIS CANONS

Quartier n° 7

- PORTEAU-MARCHOUX PILORGE
- PORTEAU-CROIX BONNELLE-PILORGE
- PORTEAU SAINT THOMAS

Vous pouvez répondre à cette consultation sur le site Internet :

www.fontenay-le-comte.fr

ou encore récupérer un formulaire en mairie.

LA CONSULTATION PRENDRA FIN LE 22 AVRIL 2021.

Le prochain magazine présentera le résultat de cette consultation.





Patrimoine

Parc Baron : une enceinte à préserver

Un diagnostic global de la muraille du Parc Baron a été réalisé par le bureau d'études Géolithe, relevant des désordres, notamment au niveau du parement et des grottes.

Ce diagnostic préconise différents niveaux de priorités : urgent, essentiel et mise en valeur du site. Dans un premier temps, une enveloppe de 400 000 € TTC est allouée au budget 2021, qui permettra de réaliser les travaux pour la priorité la plus élevée, c'est-à-dire le comblement des grottes et caves trop fragiles, ainsi que la création de points d'ancrage dans le massif, pour stabiliser la structure. Le coût global de l'ensemble des travaux à envisager est estimé à 736 000 € TTC. Des démarches ont été engagées en vue de l'obtention d'une éventuelle subvention.

Les premiers travaux de consolidation de la muraille, vont débuter cette année

Voirie

On aménage !

Différents travaux de voirie d'envergure sont programmés en 2021, une volonté municipale de réfection et de sécurisation.



Rénovation des trottoirs

Un programme de réfection des trottoirs a été lancé pour les secteurs suivants :

- **Rue des Horts**, côté pair, entre la rue des Loges et la rue Sainte-Catherine-des-Loges
- **Rue de Chamiraud**, côté arrêt de bus, sur la partie comprise entre la rue Arthur de Richemond et l'avenue du Général De Gaulle.



La Plaine des Sports : poursuite des aménagements

La Plaine des Sports André-Forens, va voir son parking remis en état, avec un système de dalles alvéolées et végétalisées permettant l'absorption des eaux de ruissèlement. Sept semaines de travaux sont prévues avec la création de 162 places de parking matérialisées, dont quatre places PMR. Enfin, sur ce secteur, la sécurisation de la voirie pour les accès piétons est prévue depuis le rond-point (situé devant le Collège François-Viète) jusqu'au dojo de Judo-Kendo.

Pistes cyclables : pour des mobilités douces

250 000 € sont affectés pour la création de pistes cyclables et la mise aux normes de celles existantes depuis la rue de la Colinerie, jusqu'à la Plaine des Sports en passant par l'avenue du Général de Gaulle, jusqu'au Pont Neuf, offrant ainsi une liaison continue. Un circuit vélo qui permettra, en toute sécurité, de faire le tour complet de la Plaine des Sports, longeant la Vendée. Une étude complète est en cours pour déterminer le calendrier de mise en œuvre.





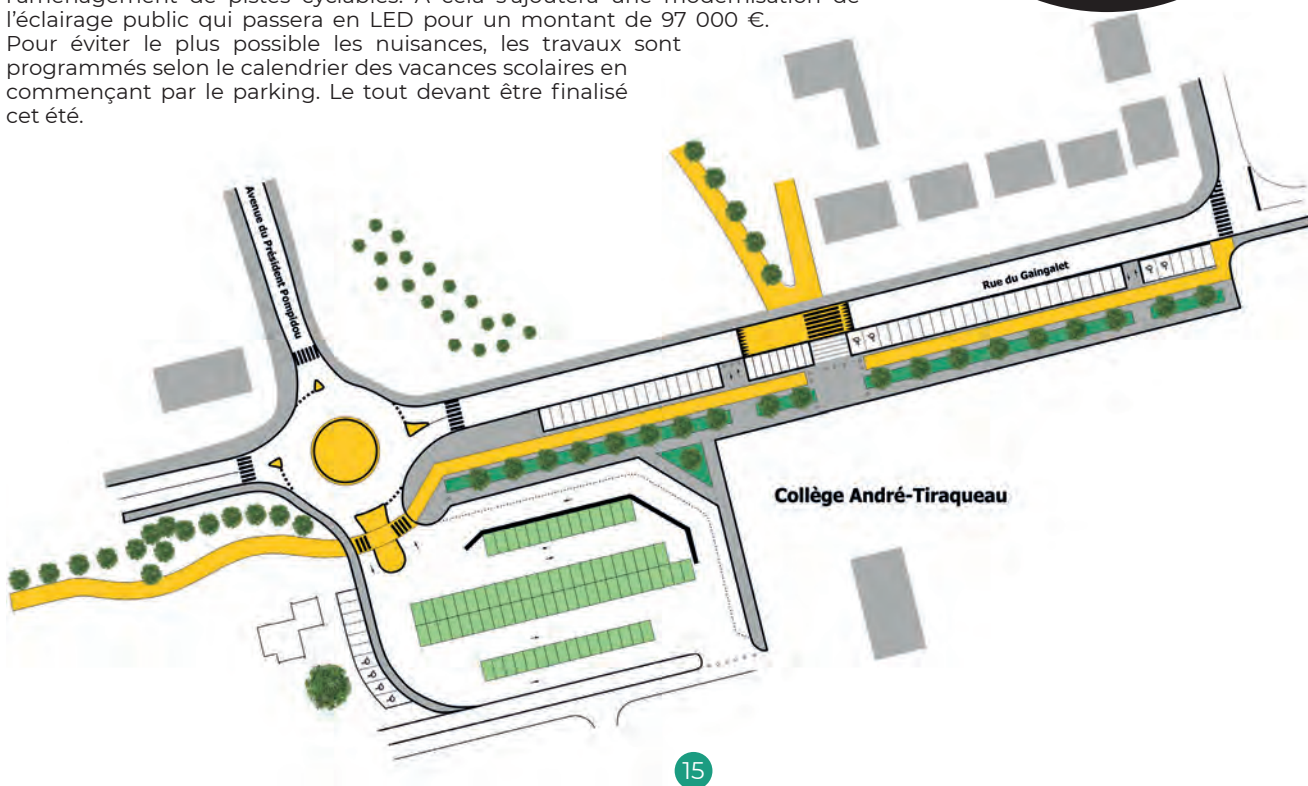
Le coût global
est estimé à
842 000 €

Un nouveau parvis pour le collège André Tiraqueau

Après la réhabilitation du collège André-Tiraqueau en 2020 par le Conseil départemental de la Vendée, la Ville a lancé, en ce début d'année, une étude pour revoir l'aménagement des abords du collège. Cette étude s'inscrit dans la requalification urbaine du quartier des Moulins. Ici, il s'agit de sécuriser les différents accès, piétons, collégiens et personnel enseignant, et créer un parking avec quais pour les bus. Parking qui aura une double utilisation, puisqu'en journée et période scolaire il servira pour le collège et le soir il sera utilisé par les usagers de la salle des sports des Moulins. Pour compléter l'étude, il est également prévu la réfection de la voirie devant le collège et la rue du Gaingalet, avec un mail piéton arboré et la création d'une bande cyclable.

Le coût global est estimé à 842 000 euros, dont 100 000 euros destinés à l'aménagement de pistes cyclables. À cela s'ajoutera une modernisation de l'éclairage public qui passera en LED pour un montant de 97 000 €. Pour éviter le plus possible les nuisances, les travaux sont programmés selon le calendrier des vacances scolaires en commençant par le parking. Le tout devant être finalisé cet été.

**Démarrage
des travaux en
avril 2021**





Philippe GUYONNET •
Conseiller municipal

Énergies

Chasse au gaspi !

Optimiser les consommations pour réaliser des économies d'énergie.

Fontenay, comme toutes les collectivités locales, est confrontée à la nécessité de réaliser des économies budgétaires. En effet, face à la baisse des dotations de l'État et à l'augmentation des transferts de compétences, les finances locales connaissent des tensions et contraintes de plus en plus lourdes. Dans ce contexte, la maîtrise des dépenses s'impose comme une nécessité. Cela passe aussi par la consommation des fluides, eau, gaz, électricité, sur les bâtiments communaux, tout comme les ménages le font chez eux. C'est une mission qui me tient à cœur. La Ville a ainsi engagé une première phase de diagnostic via le bureau d'étude "Éco attitudes énergies" afin de recenser tous les compteurs des bâtiments communaux, leurs consommations et identifier ceux qui, moyennant quelques travaux, permettraient d'offrir des économies (avec par exemple, une meilleure isolation, un programmeur de lumière, etc.). Ensuite nous passerons à la phase organisation et mise en route des travaux.



Optimiser et réduire ses consommations c'est bon pour les économies et pour la planète

Démographie

Une hausse bienvenue

Bonne nouvelle, selon les chiffres de l'INSEE établis lors du dernier recensement, le nombre d'habitants à Fontenay-le-Comte est en augmentation.

La population totale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 (date de référence statistique : 1^{er} janvier 2018, qui est la somme de la population municipale et de la population comptée à part) passe de 13 906 à 13 997, soit une augmentation de 91 habitants. La population municipale seule passe de 13 226 à 13 302, soit une augmentation de 76 habitants. Un signal positif concernant l'attractivité de notre Ville qui marque l'inversion d'une courbe qui déclinait depuis 15 ans.

13 997
c'est le nombre
d'habitants
à Fontenay-le-Comte



COVID-19

Fontenay-le-Comte mobilisée contre la COVID-19

Une campagne de vaccination a lieu depuis janvier à l'Espace culturel René-Cassin - La Gare pour les plus de 75 ans notamment.

Depuis l'ouverture de la campagne de vaccination contre la COVID-19, ce sont 3 228 injections dont 2 232 primo-injections et 996 secondes, du vaccin Pfizer/BioNTech, qui ont pu être effectuées entre le 18 janvier et le 11 mars, auprès des personnes de plus de 75 ans. Tout ceci selon les quantités de doses disponibles. "Car nous restons tributaires des approvisionnements, précise Marion SORIN, cheffe du service mutualisé Prévention-Sécurité. Parfois des rendez-vous prévus doivent être annulés. Mais toutes les personnes concernées reçoivent un appel les informant de cette annulation, et c'est le centre d'appels qui les recontacte pour un nouveau rendez-vous en priorité".

**Espace René-Cassin
centre de vaccination**

02 56 90 64 12

La vaccination, totalement gratuite, se déroule donc exclusivement sur rendez-vous, par le biais d'un numéro de téléphone unique traité par le centre d'appels fontenaisien Webhelp.

C'est à la demande des services de l'État (Préfecture et Sous-Préfecture), que la ville de Fontenay-le-Comte, conjointement avec les trois Communautés de communes : Pays de Fontenay-Vendée, Pays de La Châtaigneraie et Vendée Sèvre Autise, s'est mobilisée pour permettre la mise en place de cette campagne de vaccination grand public au bénéfice des personnes de plus de 75 ans du sud-Vendée. Le centre de vaccination a été installé à l'Espace culturel René-Cassin - La Gare.

Une organisation rendue possible grâce à la contribution des médecins et soignants regroupés au sein de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Vendée. Celle-ci a rassemblé d'importantes ressources logistiques pour que la campagne de vaccination puisse se dérouler dans de bonnes conditions. Les premières vaccinations ont débuté en Sud-Vendée la deuxième semaine de janvier, à destination des résidents des EHPAD et des personnels de santé de plus de 50 ans.

Une belle action de solidarité, consentie par la ville de Fontenay-le-Comte, les Communautés de communes Pays de Fontenay-Vendée, Pays de La Châtaigneraie et Vendée Sèvre Autise, qui ont déployé également d'importants moyens logistiques, humains et financiers, preuves de la volonté politique des élus des quatre collectivités locales d'assurer la protection des personnes les plus vulnérables pour permettre une sortie de crise la plus rapide possible.

Centre ouvert uniquement sur rendez-vous, pour l'instant pour les personnes de plus de 75 ans ou présentant une pathologie dite à haut risque

Du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Attention les horaires sont susceptibles d'être modifiés.



Famille

PASEO, l'antenne fontenaisienne de la Maison Départementale des Adolescents (MDA)

La Maison Départementale des Adolescents (MDA) est un lieu de soutien et d'accompagnement pour les adolescents et leurs parents. Espace polyvalent, où la santé est considérée à la fois dans sa dimension physique, psychique, sociale et éducative, la MDA est un service gratuit et confidentiel dédié aux jeunes de 11 à 21 ans, ainsi qu'à leurs parents.

Créée en 2007, l'équipe de PASEO fédère des acteurs sanitaires et sociaux et des institutions de la vie civile pour une aide auprès des jeunes, avec notamment les objectifs suivants :

- apaiser la souffrance psychique, diminuer la fréquence des conduites à risques et des situations de crise des adolescents et jeunes adultes ;
- apporter un soutien à l'entourage du jeune, particulièrement aux familles pour les conforter dans leurs compétences parentales ;
- assurer un accompagnement psychologique, médical et social,

par une action coordonnée des professionnels de santé et des travailleurs sociaux, permettant un meilleur accès aux soins ;

- faciliter les actions des différents partenaires du réseau en assurant une continuité de parcours dans les domaines du médical, du social, du scolaire et de l'insertion.

Sur la base d'entretiens individuels ou d'actions collectives de prévention et de groupes de parole, la MDA apporte des conseils et des aides concrètes adaptés au parcours du jeune et de son entourage.

"Questions de parents"

Action à destination des familles organisée chaque mois autour de différentes problématiques. Lancé par une courte conférence, ce temps dédié aux parents est suivi d'un atelier durant lequel les participants et les animateurs du groupe peuvent échanger. Ces temps d'échanges sont gratuits et ouverts à tous les parents d'adolescents, suivis ou non par la MDA.

MDA PASEO
34 rue Rabelais, du lundi au vendredi de 10h à 18h.
Quartier des Moulins-Liot le jeudi après-midi.
Sur rendez-vous au 02 51 50 03 04.

Plus Beaux Détours de France **Fontenay coup de cœur du guide Michelin**

En partenariat avec Michelin, le réseau des Plus Beaux Détours de France, vient de rendre son classement pour l'année 2020. Après avoir audité de nombreuses villes, répondant à certains critères et selon une notation, les représentants chargés de cette mission, ont été séduits par Fontenay-le-Comte. La ville déjà classée parmi "Les 100 plus beaux détours de France" est devenue dans cette 22^e édition, le coup de cœur de Michelin. La mise en valeur du quartier ancien, de ses précieux bâtiments Renaissance, la vitalité et la bonne atmosphère du centre-ville, son marché, ses zones piétonnes et pistes cyclables, ses atouts environnementaux, avec la présence de parcs, jardins et fleurissement ont emporté d'excellentes notes auprès du jury. Un label touristique largement partagé avec l'Office de tourisme.



www.plusbeauxdetours.com

En ligne #

24 MARS 2021
À partir de 9h

FORUM EMPLOI SAISONNIER

AGRICULTURE / SERVICE À LA PERSONNE / ANIMATION / INDUSTRIE / TOURISME

WWW.FONTENAY-LE-COMTE.FR

Offres d'emploi,
Contacts employeurs

TUTOS :
Lettre de motivation,
CV, entretien ...



Point Information Jeunesse
02 51 53 41 79
pij@ville-fontenaylecomte.fr



Fontenay-le-Comte
Vendée
www.fontenay-le-comte.fr

Formation baby-sitting

Partant du constat que les jeunes de 16 à 18 ans recherchent souvent un job à l'année, pendant leur temps libre pour financer leurs études ou certains projets et que de nombreux parents recherchent des personnes fiables pour garder leurs enfants lors de diverses occasions (réunion, sortie au cinéma, restaurant, etc.), le Point Information Jeunesse remet à jour sa liste de jeunes baby-sitters mais en plus il propose une formation certifiée.

Sous forme d'ateliers, axés sur la pratique et la théorie, cette formation sera validée par un certificat remis aux jeunes participants et des temps de mise en relation seront organisés ensuite avec les parents. La formation se déroulera sur 3 ou 4 demi-journées pendant les vacances de printemps 2021.

Les modules porteront sur : les techniques de puériculture, le développement psychomoteur, les gestes éducatifs à connaître, la législation du travail, la prévention des accidents domestiques et les gestes de premiers secours.

Si vous êtes intéressés, contacter le Point information Jeunesse.



Jeunesse
Un Forum en ligne
Claire LAUVRIÈRE
Conseillère municipale

La 15^e édition du Forum de l'Emploi Saisonnier aura lieu en format virtuel.

Au vu de la conjoncture sanitaire actuelle, la Ville de Fontenay-le-Comte a fait le choix de maintenir ce forum tant attendu par les jeunes. L'objectif étant de permettre aux chefs d'entreprises, malgré le contexte sanitaire, d'informer un maximum de candidats sur les offres d'emploi à pourvoir et de permettre aux jeunes et demandeurs d'emploi d'avoir l'ensemble des informations nécessaires pour postuler à ces offres.

Mais il aura lieu à distance. À cet effet, les animateurs sont en train de concevoir un support numérique : un Prezi, c'est-à-dire un outil bureautique de présentation accessible en ligne et interactif, qui sera diffusé sur les réseaux sociaux et envoyé par courriel aux jeunes et aux demandeurs d'emploi à partir de mercredi 24 mars.

Contact
Point Information Jeunesse
Tél. : 02 51 53 41 79
pij@ville-fontenaylecomte.fr

Des aides pour le BAFA et le permis

La Ville propose des aides financières pour les jeunes entre 17 et 25 ans, pour passer le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) ou encore passer le permis de conduire.

Plus d'infos et contacts auprès du Point Information Jeunesse
02 51 53 41 79 ou auprès du CCAS 02 51 53 40 18.



Création

Le Passage Secret met en scène Harry Potter

Depuis le 22 février, Harry Potter, l'apprenti sorcier, a sa boutique à Fontenay-le-Comte.

Laëtitia GUILBAUD, l'initiatrice du projet passionnée par les héros de JK Rowling, en rêvait. Elle l'a fait. "J'étais capable de parcourir des centaines de kilomètres pour enrichir ma collection. Le premier confinement m'a fait réfléchir et j'ai eu envie de créer une boutique à proximité de chez moi (elle habite à la Boissière-des-Landes). Moi qui suis née aux Sables-d'Olonne, j'ai senti un réel soutien de la Ville et je suis tombée sous le charme d'une cité de caractère que je ne connaissais pas. Le projet "Action Cœur de Ville" m'a également séduit". Après une étude de marché, la jeune entrepreneuse jette son dévolu sur un espace vacant idéalement situé dans le cœur de ville (121 m² dont 96 m² de surface commerciale). Diplômée d'arts appliqués, la jeune commerçante a aménagé l'intérieur en s'inspirant de l'univers du petit sorcier. Elle propose également des tee-shirts, des mugs ou des bonnets personnalisés. Outre les produits dérivés et les accessoires liés à l'univers magique d'Harry Potter, la commerçante a aménagé un espace dédié à la Pop Culture, où par exemple des objets liés à Star Wars ou aux superhéros de chez Marvel sont mis en valeur. Grâce au succès des livres et des films, Harry Potter, né en 1997, continue de séduire un vaste public. Et ce n'est sans doute pas fini.

6 rue de la République
Du mardi au samedi : 10h30/12h30 et 14h/19h
06 65 69 47 68
lepassage85

Déménagement

O'Concept, le bien-être haut de gamme !

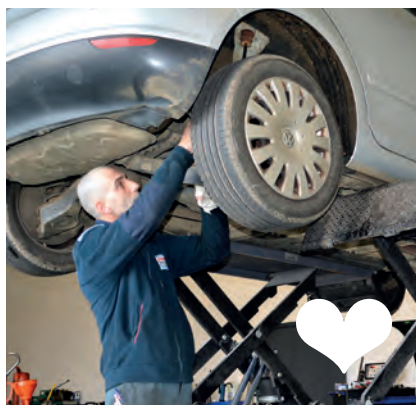
L'enseigne O'Concept vient de déménager rue Kléber.

"Nous sommes spécialistes dans la construction de piscines traditionnelles, de spas, de hammams et de saunas. Nous faisons partie de la Fédération française de la piscine et nous possédons une longue expérience sur le marché du bien-être" explique Philippe LE NEVANIC, le responsable commercial qui collabore depuis 25 ans avec les plus grands architectes de la région. Ce déménagement permet à l'enseigne de gagner en visibilité et d'augmenter sa surface d'exposition (200 m²) et de stockage. Des travaux ont été nécessaires (enseigne, peinture, isolation).

"Nous sommes en croissance constante. Nous offrons une analyse de l'eau à tous les propriétaires de piscine ou spa, la qualité de l'eau est un enjeu important pour la longévité de leur investissement". O'Concept a un rôle de conseil auprès des architectes, maîtres d'œuvre et paysagistes. "Nous sommes spécialisés dans les produits économiques et écologiques. Pour nos chantiers, nous faisons appel à de vrais professionnels. Nous nous appuyons sur des marques référencées et reconnues. Nous restons une structure familiale, nous faisons du sur-mesure". Sur sa réussite, Philippe LE NEVANIC reste lucide et modeste. "Nous avons beaucoup de demandes, mais nous voulons rester une entreprise à taille humaine".

20 rue Kléber
Du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/18h - Samedi : 9h/12h (avril à septembre)
02 51 69 52 75 - 06 68 60 91 12 - contact@o-concept.fr - www.o-concept.fr





Création

Repar'Auto Fontenay, le contrat de confiance

Depuis le 16 novembre, Julien GAUTRON a ouvert son propre garage.

Après la fermeture de l'entreprise Négoce Auto 85 dans laquelle il travaillait, Julien a franchi le pas. Il a aménagé un nouvel espace situé rue de l'Innovation (200 m²) pour pouvoir répondre à toutes les demandes de sa clientèle, "J'ai appris mon métier avec André Charbonnier à Vix à qui je dois beaucoup" explique Julien GAUTRON, qui a travaillé pendant 22 ans chez Négoce Auto 85, une entreprise fondée par Serge RAGOT qui lui a donné toute sa confiance. "J'ai toujours apprécié l'ambiance et l'esprit qui y régnait, pour moi, c'est une forme de continuité, les liens que j'ai tissés avec les clients sont très importants et guident mon activité.

Je veux continuer à travailler comme il y a 25 ans". L'artisan est d'abord mécanicien et veut privilégier la proximité et le conseil en pratiquant une grille tarifaire accessible à tous. "Mes prix sont raisonnables. À plus ou moins long terme, j'envisage de recruter un employé" conclut Julien.

📍 **21 rue de l'Innovation**
Lundi : 14h/18h
Du mardi au vendredi : 8h/12h et 14h/18h - Samedi : 8h/15h/12h
02 51 69 90 95
reparautofontenay@orange.fr



Reprise

Un nouveau boucher- charcutier- traiteur

Depuis le 3 février, Cyril PRUDHOMME a pris les rênes du commerce situé en haut de la rue Georges-Clemenceau, succédant à Pascal et Fabienne POHU.

"Je connais très bien Fontenay-le-Comte, c'est un retour aux sources. J'y ai appris mon métier de charcutier" explique l'artisan, qui s'est associé avec Christopher BODIN. Son fils, Samuel, a également été recruté comme apprenti. "Mon objectif est de transmettre ma passion pour ce beau métier" continue Cyril, qui va proposer un service traiteur, des spécialités comme des pâtes artisanales ou des vins du Domaine de Suriane. "J'ai vécu dans différentes régions et cela m'influence dans le choix des produits que je propose. Au fil du temps, je vais apporter ma touche et développer le commerce. Il y a un réel potentiel".

📍 **35 rue Georges-Clemenceau**
Du mardi au samedi : 8h30/13h et 15h30/19h - Samedi : 8h30/19h
02 51 69 02 25



Droit d'expression

Groupe 100% Fontenay

L'élection de la liste 100 % Fontenay est validée

Le Tribunal administratif de Nantes a rendu sa décision relative à l'examen du recours déposé par M. Hugues Fourage, contestant le résultat des élections municipales à Fontenay-le-Comte.

Le résultat de l'élection municipale du 28 juin 2020 est validé.

Cette décision fait suite à la validation à l'euro près par la Commission Nationale des Comptes de campagne des dépenses de campagne de la liste 100 % Fontenay.

Conformément aux conclusions du Rapporteur public, le Tribunal a rejeté tous les motifs de contestation faisant l'objet de la demande d'annulation des résultats.

Preuve est faite ainsi, que les faits contestés n'étaient pas de nature à altérer la sincérité du scrutin.

Par cette décision, le Tribunal administratif confirme l'expression du suffrage universel, mais c'est surtout la voix de toutes les Fontenaisiennes et des Fontenaisiens qui s'en trouve respectée.

N'en déplaise à M. Hugues Fourage, ce n'est pas lui qui a gagné cette élection. C'est désormais incontestable. Le délibéré lui donne définitivement tort.

La V^e République ne prévoit pas le statut de "quasi-légitimité" revendiqué depuis fin juin par Hugues Fourage et son équipe.

C'est ce que nous rappelle le Tribunal administratif de Nantes : il n'y a qu'un Maire élu à Fontenay-le-Comte et c'est Ludovic Hocbon.

M. Fourage fera sûrement une lecture très différente de ce jugement qui lui est pourtant défavorable. Peut-être affirmera-t-il qu'il a gagné malgré tout, ou que le Tribunal s'est trompé ?

Les élus 100% Fontenay sont restés sereins et se sont pleinement impliqués dans leurs délégations aux côtés des Fontenaisiens depuis le 28 juin dernier.

Il est désormais temps d'admettre que le temps de la vieille politique, celle des élus qui ont fait de la politique leur seul et unique métier, est désormais clairement révolu. Les Fontenaisiens ont fait le choix d'une équipe jeune et dynamique, animée de la seule volonté de vivre mieux à Fontenay, loin de toute ambition personnelle.

La liste 100 % Fontenay se félicite que l'élection se soit jouée dans les urnes plutôt qu'à la barre d'un tribunal. Clairement, la force du scrutin l'a emporté sur le contentieux.

Forte de cette légitimité démocratique, l'équipe municipale issue de la liste 100% Fontenay, va poursuivre sans relâche autour du maire Ludovic Hocbon, son action au quotidien au service de tous les habitants, de manière à mettre en application tout au long de la mandature, le programme électoral pour lequel elle a été élue.

Plus que jamais, nous sommes à 100% pour Fontenay !

Groupe Vivre à Fontenay

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons fait des propositions concernant notamment la prise en compte de la crise sociale liée au COVID-19 en demandant un soutien pour venir en aide aux jeunes particulièrement touchés. Nous n'avons obtenu aucune réponse. Nous avons souligné les incohérences entre les déclarations de campagne de la majorité qui prévoyait 25 millions d'investissements et la présentation d'un plan pluriannuel d'investissement à hauteur de 36 millions. Où est la vérité ?

Il est clair qu'elle ne pourra pas tout financer sans augmenter les impôts, compte tenu du niveau d'endettement actuel.

Nous regrettons aussi que contrairement aux dispositions réglementaires le maire n'a pas jugé utile de fournir un état des indemnités des élus comme il se doit, pourquoi ? un lien avec son augmentation de début de mandat ?

Groupe Renaissance pour Fontenay

Les conseils municipaux des derniers mois ont révélé un manque de rigueur préoccupant. Débat d'orientation budgétaire : majorité des tableaux relatifs aux projets d'investissement reçus en amont erronés, peu de réponses précises apportées, subventions inscrites dans les conventions proposées à certaines associations sportives non conformes.

Enfin il nous semble indispensable que de nouvelles entreprises s'implantent sur notre territoire afin d'enrayer la baisse démographique de notre ville.

En pratique

Mairie Fontenay-le-Comte

4 quai Victor Hugo BP 19
85201 Fontenay-le-Comte Cedex
Tél : 02 51 53 41 41
Passport sur RDV au 02 51 53 40 13
Horaires d'accueil du public : du lundi
au vendredi : 8h-12h / 13h15-17h et
samedi : 10h-12h.

ATTENTION :

- Le service État Civil est fermé au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service Urbanisme est fermé au public le mercredi après-midi.
- Le service des Affaires scolaires est fermé au public le mardi matin et le mercredi après-midi.
- Le service Vie associative est fermé au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service Action sociale est fermé au public le mercredi et le jeudi après-midi.

Police municipale

5 rue Georges Clemenceau
Tél. : 02 51 53 41 27
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 10h-12h

Permanence du Maire

Ludovic HOCBON,
Maire de Fontenay-le-Comte, assure
une permanence sans prise de
rendez-vous préalable, chaque dernier
vendredi du mois à la mairie annexe
des Moulins-Liot de 10h30 à 12h30.

Prochaines dates : vendredi 26 mars
et vendredi 30 avril.
Mairie annexe des Moulins-Liot
Centre commercial - Avenue du
Président Georges-Pompidou

Permanence des élus

**Chaque samedi à l'accueil
de la mairie, 4 quai Victor-Hugo,
de 10 h à 12 h,
sans rendez-vous préalable.**

- Samedi 20 mars : Benjamin VERGNAUD
- Samedi 27 mars : Christelle ROUHAUD
- Samedi 03 avril : Philippe MIGNET
- Samedi 10 avril : Anne HUETZ
- Samedi 17 avril : Sébastien VERDON
- Samedi 24 avril : Jean-Pierre PÉTORIN
- Samedi 15 mai : Ghislaine LEGERON
- Samedi 22 mai : Benjamin VERGNAUD
- Samedi 29 mai : Christelle ROUHAUD

**Pour signaler un
dysfonctionnement
dans l'espace
public** (éclairage,
voirie, dégradation,
graffiti, etc.)

02 51 53 41 61



Prochains Conseils municipaux

Les mardis 20 avril,
1^{er} juin et 6 juillet
à 18h30.

Don du sang

**Info COVID-19 : avant de se rendre aux collectes, les
donneurs doivent désormais s'inscrire au préalable :**

- soit par téléphone au 02 51 44 62 34
- soit sur le site internet de l'Établissement français du sang : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



Prochaines collectes :

vendredi 9 avril et mercredi 14 avril
2021, 15h/19h.
Salle des Œuvres Post Scolaires (OPS)
102 rue de la République
85200 Fontenay-le-Comte

Renseignements :

02 51 50 22 40 ou 02 51 69 93 59



L'APPLI MOBILE

FONTENAY MA VILLE

ARRIVE BIENTÔT

DANS VOTRE POCHE

ACTUALITÉS

AGENDA

SIGNALER UN PROBLÈME

VOIRIE

PORTAIL FAMILLE

TRAVAUX

CARTE INTERACTIVE

NOTIFICATIONS INSTANTANÉES

TRANSPORTS



GRATUIT

Prochainement disponible
sur les plateformes de téléchargement



www.fontenay-le-comte.fr

